La lettre du Maire

#VŒUX 2025

FÉVRIER 2025

Amalia Duriez
Maire d'Étiolles

Chère Étiollaise, Cher Étiollais,

Le 24 janvier dernier, avec l'ensemble de vos élus, j'ai eu le plaisir de vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion pour moi d'évoquer les faits marquants de l'année 2024 et les projets à venir pour notre commune. Comme chaque année, cette édition de la lettre du maire reprend les grandes lignes de mon discours. Extraits.

DES PROJETS D'ENVERGURE ENFIN CONCRÉTISÉS

Tout d'abord, le Cœur Village, réhabilité par l'agglomération Grand Paris Sud dans le respect de notre patrimoine, a été inauguré avec vous en septembre dernier, après un an et demi de travaux. Certains détails restent à finaliser mais l'avis est unanime : le centre-ville d'Étiolles est une belle réussite !

L'Église Saint-Martin, qui en est le monument historique remarquable, est pour sa part, toujours en travaux. Après la reprise de ses fondations, c'est la restauration du clocher qui mobilise les entreprises spécialisées. Pour 2025, nous attendons avec impatience la finalisation des travaux du parvis qui viendront sublimer la place de l'Église, avec la mise en valeur du monument aux morts et la réalisation d'un square arboré.

Des travaux restent encore à prévoir dans l'église pour les deux prochaines années, parmi lesquels la rénovation de l'intérieur et l'installation d'un nouveau système de chauffage, qui fait tant défaut en cette saison. **Ainsi Étiolles se donne les moyens pour que son église ne fasse pas partie des 4000 édifices religieux menacés de ruine en France.**

Le second évènement marquant de l'année 2024 est **la concrétisation tant attendue de la vente du terrain dit des Carrières.** Ainsi que je vous l'ai écrit dans la lettre du Maire du mois de décembre, ce dossier a nécessité une infinie patience et de nombreuses négociations.

Rappelez-vous, il y a deux ans, j'évoquais et j'espérais la conclusion de ce projet. J'ai tenu ces mêmes propos l'an dernier. Mais, aujourd'hui, je peux enfin le dire : la vente de notre dernier foncier communal au groupe Arcade-Vyv Antin Résidences est actée. Les travaux d'accès sont réalisés et ce programme, initié en 2016, aboutira à la

> **"Malgré la hausse des charges et la baisse des dotations, il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité municipale à Étiolles."**

Mairie d'Étiolles
1, rue de Thouars
91450 Étiolles
Tél. 01 60 75 03 09
courriel : mairie@etiolles.fr
www.etiolles.fr
www.facebook/com/etiolles
twitter.com/VilleEtiolles

Dépôt légal de parution
février 2025
Impression : ID IMPRIM
Distribution : CSGD
Tirage : 1 800 exemplaires

livraison des premiers logements du Domaine des Vignes en 2027.

J'ajoute qu'**au sein de ce programme, la commune investira pour la création d'un cabinet médical pouvant accueillir trois professionnels de santé.** Ce projet nécessite un investissement important pour élargir l'offre de soins sur le territoire. Il a d'ores et déjà obtenu le soutien de l'ARS.

Malgré la hausse des charges et la baisse des dotations, il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité municipale à Étiolles.

LA LOI SRU : PRIORITÉ AU RESPECT DE NOTRE VILLAGE

Le groupe Antin Résidences est également investi au cœur de notre village pour la réalisation du programme "le Clos St Martin", dans la rue de la Montagne de Goupigny. Les travaux vont débuter sous peu par la démolition de l'ancienne maison, puis un établissement d'accueil pour personnes en situation de handicap y verra le jour.

Avec les logements sociaux du Domaine des Vignes et les studios de cet établissement, nous nous rapprochons des objectifs imposés par la loi SRU. Comme je ne cesse de le rappeler à l'ensemble de nos interlocuteurs, notre commune a de grandes difficultés à répondre à cette obligation, compte tenu des spécificités de son territoire.

Avec l'équipe municipale, je bataille au quotidien pour faire accepter aux services de l'Etat des solutions conformes aux capacités de développement de notre village, particulièrement en matière d'urbanisme, de circulation et d'équipements publics. C'est le cas pour le projet du Clos St Martin, mais aussi pour celui présenté en réunion publique en avril dernier, sur la route de Jarcy. Celui-ci est porté par LOGIREP. Il proposera une pension de famille, un établissement d'accueil et un béguinage pour Seniors.

Fin décembre, les services de l'Etat ont agréé 52 logements de ce programme. Nous sommes dans l'attente de l'agrément des 10 autres, ce qui permettrait à Etiolles de répondre pleinement à l'obligation triennale de construction de logements pour la période 2023-2025. **Si nos comptes sont bons et s'ils sont validés par les services préfectoraux, Étiolles sortirait enfin de la situation de carence, qui plombe nos finances. Nous pourrions alors récupérer la liberté de décider du droit de préemption, cette épée de Damoclès qui pèse sur notre commune depuis 2021.**

Forte de ces expériences, je sais que le projet du Domaine des Hauldres, initié en 2018 par le Conseil départemental et Kaufman et Broad nécessitera autant de patience et bien plus de négociations que les précédents, en raison du caractère exceptionnel de ce site. Pour l'heure, le contexte économique n'est pas favorable. Les réflexions se prolongent, mais les échanges restent constructifs.

Alors, pourquoi ai-je appelé de mes vœux et concrétisé deux projets d'établissements d'accueil au sein de notre commune ? Parce qu'ils ne généreront pas de surcharge de circulation dans nos rues, sujet d'inquiétudes récurrent pour les Étiollais, ce qui n'est pas le cas des programmes de logements du site des Carrières et du Domaine des Hauldres, dont j'ai hérité.

DES AMÉNAGEMENTS POUR APAISER LA CIRCULATION

Face aux problèmes que nous rencontrons au quotidien, une étude de circulation a été réalisée sur l'ensemble du village. Cette étude a conduit à des préconisations, pour lesquelles nous avons sollicité vos avis. Je vous remercie pour votre mobilisation sur ce thème important. Divers aménagements sur nos voiries vont maintenant être mis en place. Certains le seront définitivement et d'autres justifieront une période d'essai. Permettez-moi de vous en préciser quelques-uns :

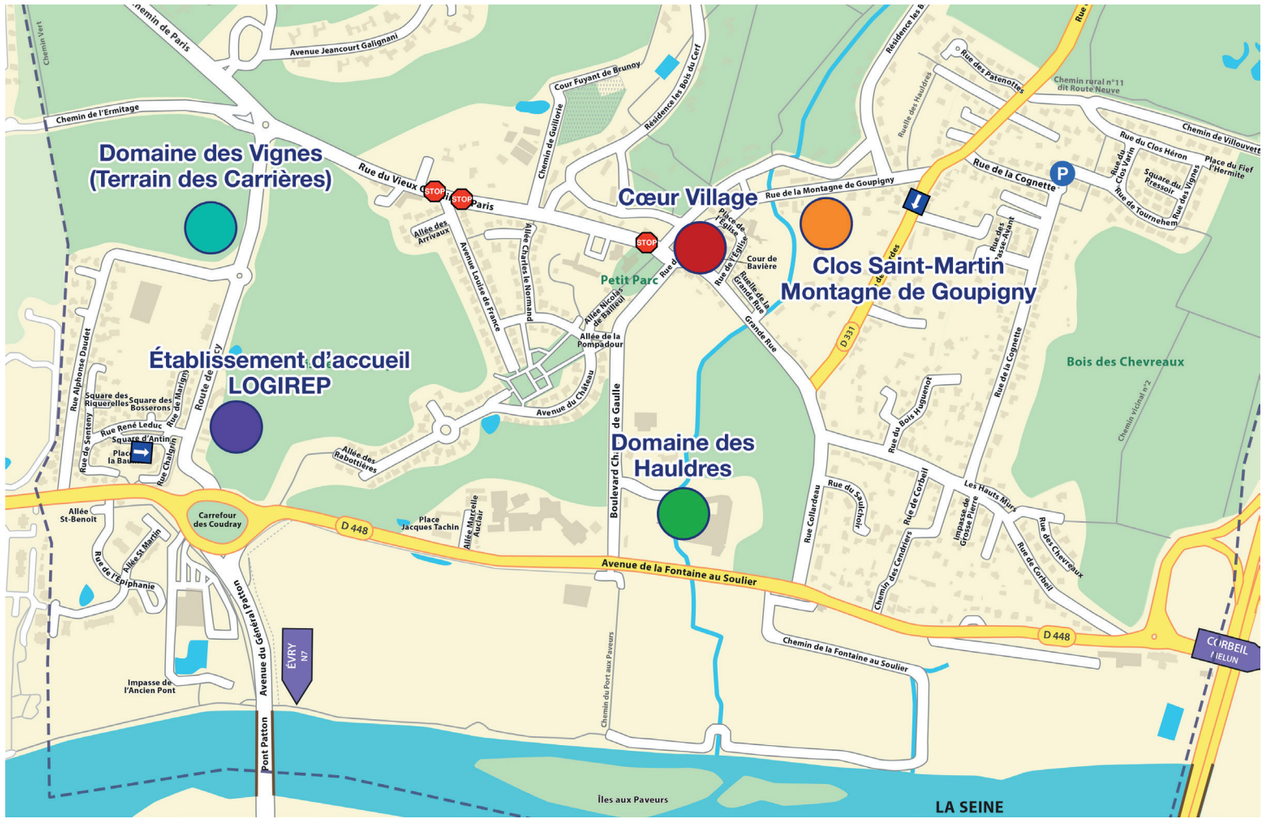

● La modification du carrefour Avenue Louise de France et Vieux Chemin de Paris où deux stops viennent d'être implantés sur le Vieux Chemin de Paris.

● L'installation d'un autre stop en bas du Vieux Chemin de Paris, à la hauteur de la rue de Thouars. Ce carrefour, particulièrement dangereux, méritait davantage de sécurité, ce qui sera le cas avec 3 stops !

> **"Avec l'équipe municipale, je bataille au quotidien pour faire accepter aux services de l'Etat des solutions conformes aux capacités de développement de notre village"**

● Parmi les sens uniques suggérés par l'étude, deux ont été retenus : l'un dans la rue des Bordes, dans le sens descendant, l'autre au niveau du square d'Antin. Ces aménagements feront l'objet d'une période d'essai de 6 mois minimum, afin d'en mesurer l'impact.

● Enfin, un parking d'une dizaine de places à l'entrée du Parc aux Chênes est aussi envisagé.

Au-delà de tous ces aménagements, il reste indispensable de respecter le code de la route, de réduire la vitesse dans nos rues et de laisser aux piétons la place qui leur revient. Vous nous avez demandé, à plusieurs reprises, de renforcer les contrôles de vitesse, d'autant que la limitation à 30 km/h est de rigueur dans quasiment tout le village. Alors, oui !... Il y a déjà eu des contrôles et des verbalisations et il y en aura encore, non seulement des contrôles de vitesse, mais aussi de respect des stops et des feux tricolores. Le stationnement pourra également faire l'objet de verbalisations, notamment lorsque le trottoir n'est plus accessible aux piétons, aux poussettes, ou dans les différentes zones bleues de notre commune.

Les investissements ne s'arrêteront pas là en 2025, car la **vente du terrain des Carrières apporte enfin à la commune les moyens de concrétiser des projets d'envergure, maintes fois différés.** C'est le cas de la rue du Bois Huguenot, dont le projet de réfection a été initié au cours du mandat précédent. Quelques études restent à réaliser avant de lancer les appels d'offre. Je sais que d'autres rues ont également besoin d'être rénovées. Nous ne les oublions pas.

Avec cette première rue, nous entamons un processus long et extrêmement coûteux pour la commune, qui nécessitera une planification rigoureuse sur les années à venir.

Parmi les autres investissements, je souhaite citer le travail engagé dans le cimetière qui verra la réhabilitation de son allée centrale cette année, la création d'un local attenant à la bulle de tennis afin d'y installer enfin des sanitaires à proximité des courts et la poursuite du programme de mise en valeur de nos forêts communales avec l'ONF... À l'heure où je vous parle le budget 2025 reste à finaliser.

TRANSPORTS EN COMMUN : NOUS RESTONS MOBILISÉS

Côté transports en commun, nous savons tous que la taille des bus n'est pas adaptée à nos rues étroites. C'est pourquoi nous défendrons auprès d'Ile-de-France Mobilités et du Conseil Départemental le projet d'une vraie gare routière au niveau du Rond-point des Coudraies, d'où pourraient partir des bus plus petits pour desservir Etiolles. Je dis "vraie gare routière" car en effet, des bus y stationnent déjà et c'est dangereux.

Sur le sujet des transports en commun, certaines victoires méritent d'être soulignées.
Celle de la création d'une nouvelle ligne de bus, la ligne 3703, qui permet depuis les trois arrêts de la RD 448, de desservir la gare d'Evry-Courcouronnes en moins de 10 mn, et dans l'autre sens le Carré Sénart et la gare de Lieusaint-Moissy.

Je ne peux pas conclure mon propos sur ce sujet sans évoquer la ligne S, nouvelle offre du RER D, qui a été inaugurée le 11 janvier. C'est une grande victoire obtenue de haute lutte par la mobilisation de tous, élus et associations. Les horaires sont très matinaux pour l'aller et tardifs pour les retours, mais c'est un premier pas. Notre mobilisation reste totale pour obtenir davantage de créneaux fin 2026.

Toutes ces solutions, dans lesquelles j'inclus les aménagements réalisés pour les vélos par la communauté d'agglomération, doivent nous inciter à repenser nos modes de déplacement pour sortir du tout voiture et ainsi réduire l'impact environnemental.

REVOIR NOS HABITUDES POUR L'ENVIRONNEMENT

La crise climatique, de plus en plus alarmante, nous oblige à revoir toutes nos habitudes. Celles de nos déplacements, mais aussi celles de notre vie quotidienne.

C'est pourquoi nous vous invitons à toujours mieux trier vos déchets, dans les bacs jaunes, où je le rappelle tout doit être en vrac, mais aussi via les bornes d'apport de verres, les composteurs, ou encore **le tri maintenant possible des biodéchets, collectés dans les sacs orange. En la matière, Etiolles est une ville pilote** et je compte sur vous pour que cette expérimentation soit une réussite.

Côté éclairage public, la situation a largement progressé. Notre commune est aujourd'hui couverte à plus de 65 % par des éclairages LED, moins énergivores et modulables, et cela va continuer en 2025. Au sein de nos équipements sportifs, nous avons également investi dans cette mutation avec les courts de tennis. Prochainement, ce sera le cas du gymnase des Hauldres.

Pour nos bâtiments municipaux, une rénovation thermique s'impose. Des audits énergétiques ont été réalisés sur l'ensemble du patrimoine communal. Tous les bâtiments sont concernés, et nous donnons la priorité aux écoles, pour le confort de nos enfants. Car, vous le savez, il y fait froid l'hiver et très chaud l'été. Des études de faisabilité sont d'ores et déjà lancées.

Cette soirée de voeux placée sous le signe de la convivialité a aussi été l'occasion pour moi et vos élus de saluer le dynamisme de nos associations et de tous les bénévoles qui font vivre notre village et le font rayonner bien au-delà de son territoire. Au nom de tous les Étiollais je les remercie chaleureusement pour toutes les occasions qu'ils nous donneront en 2025 de nous retrouver ensemble.

Bonne année 2025 à tous !

Amalia Duriez
Maire d'Étiolles

Retrouvez l'intégralité du discours des voeux 2025 sur www.etiolles.fr

Expérimentation du tri des déchets alimentaires

À partir du 1er janvier 2025, Grand Paris Sud expérimente le tri des déchets alimentaires, sur huit communes, pendant un an. Étiolles fait partie des 8 communes qui participent à l'expérimentation !

La solution retenue est la collecte mutualisée avec les ordures ménagères à l'échelle de la commune entière, pour les villes d'Étiolles, du Coudray-Montceaux, de Tigery et de Villabé.

Méthode de collecte en bac

La collecte des déchets alimentaires est mutualisée avec la collecte des ordures ménagères en conteneur. Les habitants pourront trier leurs déchets alimentaires dans un sac orange fourni par Grand Paris Sud. Ils suffira ensuite de le déposer, bien fermé, dans les poubelles d'ordures ménagères.

Que devient mon sac orange ?

Ensuite, après la collecte, tous les sacs seront soumis à un tri optique afin de séparer les sacs orange contenant les déchets alimentaires des autres sacs de déchets. Les sacs d'ordures ménagères et les sacs orange seront dirigés vers les centres de traitement adaptés. Vos déchets alimentaires seront alors valorisés en énergie et en matière par le procédé de méthanisation.

Vous voulez participer à l'expérimentation ?

Pour participer à l'expérimentation, il suffit de passer en mairie ! Nous vous fournirons un kit comportant des sacs orange ainsi qu'un bioseau pour stocker les déchets alimentaires. Les sacs oranges seront à déposer ensuite dans les poubelles des ordures ménagères.

Toutes les informations sur www.etiolles.fr

AGENDA

15 samedi **février**

Troc aux graines et plantes succulentes

Par les Jardiniers d'Etiolles et des alentours.

14h30 à 17h - Maison des Arts Martiaux

7 8 vendredi & samedi **mars**

Etiolles au féminin

À l'occasion de la journée des droits des femmes : spectacle le vendredi soir, atelier kombucha, balade vélo et shiatsu le samedi. Programme complet sur www.etiolles.fr

Maison des Associations

Contact : vielocale@etiolles.fr

ÉTIOLLES